



Edouard Louis et le récit de son viol: quand un autre écrivain se retrouve dans l'affaire

Paris, France | AFP | samedi 11/02/2017 - 12:40 | 608 mots

par [ANDRÉA BAMBINO](#)

Des confidences en privé auraient-elles pu troubler l'enquête dans laquelle un homme est accusé du viol du jeune auteur **Édouard Louis**? Devenu témoin, un autre écrivain regrette des propos qui font de lui un acteur de cette retentissante affaire.

L'affaire est déjà délicate. Car Édouard Louis, 25 ans, ne veut plus participer à cette procédure lancée après sa plainte fin 2012, disant refuser que la justice utilise son histoire « *à des fins de répression* ». L'enquête avait piétiné pendant trois ans, durant lesquels l'écrivain avait explosé sur la scène littéraire avec *Pour en finir avec Eddy Bellegueule*. Son second livre, *Histoire de la violence*, fait le récit de sa rencontre avec Reda, un jeune Algérien croisé dans la rue à Paris un soir de Noël 2012, de leur nuit d'amour, puis d'une dispute autour d'un vol, suivie de l'agression et du viol. Un médecin avait diagnostiqué des blessures compatibles avec de tels faits.

Quelques jours après la sortie du livre, début janvier 2016, un suspect bien réel, **Reda B.**, avait été arrêté. Ce sans-papiers clame son innocence, évoquant la même rencontre avec l'écrivain, mais assurant avoir quitté son appartement sans violence. Son avocate, **Marie Dosé**, dénonce chez Édouard Louis « *une posture* » pour échapper au dossier judiciaire, notamment à une confrontation avec le mis en cause.

« *Si la justice me convoque, j'irai dire que je n'ai rien à dire* », affirme de son côté à l'AFP un autre écrivain, **Julien Cendres**, 55 ans. Pourtant, la juge d'instruction l'a déjà convoqué comme témoin, selon des sources proches de l'enquête. Et le 4 janvier, son siège est resté vide.

- « J'ai menti » -

« *Je n'ai pas reçu de convocation !* », jure-t-il. La justice voulait l'entendre à la demande de l'avocate de Reda B., destinataire quelques jours plus tôt d'échanges privés sur Facebook entre Julien Cendres et un éditeur parisien, **Christophe Lucquin**. Les deux hommes se parlent la nuit du 13 décembre, alors que Reda B. sort de prison, après onze mois de détention provisoire. Dans le milieu littéraire, l'affaire fait parler et certains ont choisi un camp.

À l'éditeur, qui connaît le mis en examen et a pris fait et cause pour lui, Julien Cendres dit qu'il a conseillé à Édouard Louis de « *retirer sa plainte* ». L'écrivain lui aurait confié au téléphone que tout « *était inventé* », mais qu'il ne pouvait plus revenir en arrière, selon des extraits de l'échange dont l'AFP a eu connaissance.

Sauf qu'aujourd'hui Julien Cendres dit avoir « *inventé cette histoire* ». « *J'ai menti, je ne suis pas fier de vous dire ça* », insiste-t-il, évoquant une envie de « *se faire mousser* » lors d'une « *discussion passionnée* ». « *Je me sens piégé. Ces propos n'auraient jamais dû se retrouver dans un dossier judiciaire.* »

Édouard Louis? Il le connaît par « *mail ou Facebook* », mais il ne l'aurait rencontré qu'une fois. C'est ce que dit aussi Édouard Louis: « *Je n'en reviens pas (...) Je ne le connais pas, si ce n'est sur Facebook où j'ai des milliers de contacts* », déclare l'écrivain dans un courriel à l'AFP.

Julien Cendres assure en tout cas que la version qu'il livre désormais n'a « *rien à voir* » avec un déjeuner qu'il a eu le 5 janvier avec l'avocat d'Édouard Louis, **Emmanuel Pierrat**. « *À aucun moment nous n'avons parlé de l'affaire* », affirme-t-il. « *Je connais Julien Cendres depuis vingt ans. (...) Cette rencontre était strictement personnelle* », explique aussi Me Pierrat, un avocat habitué des cercles littéraires.

L'avocate de Reda B. est loin d'être convaincue par la nouvelle version de Julien Cendres. « *C'est absurde de vouloir faire croire qu'il a menti. Ca n'a aucun sens.* » Elle a à son tour déposé plainte pour dénonciation calomnieuse, dénonciation de crime imaginaire et omission de porter témoignage.